conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

We create chemistry

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal

Version 3.0

Date de révision: 23.08.2025

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: 07.06.2025 000000000507772 Date de la première version publiée:

27.05.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal

Code du produit 000000000050777204

04

Identifiant Unique De Formu: H0K3-S1WR-Q00A-599H

lation (UFI)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Vaporisation

mélange Revêtements et produits connexes

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

BASF Coatings France SAS

Z.I de Breuil-Le-Sec, Rue André Pomme-

60480 Breuil-Le-Sec

France

Téléphone: +33 3 4477-7777

adresse E-Mail: product-safety-coatings@basf.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél.: + 33 (0)1 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

+49 180 2273-112

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal



Version 3.0

Date de révision: 23.08.2025

Numéro de la FDS: 000000000000507772

04

Date de dernière parution: 07.06.2025 Date de la première version publiée:

27.05.2024

Liquides inflammables, Catégorie 3 Lésions oculaires graves, Catégorie 1 Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2 H226: Liquide et vapeurs inflammables. H318: Provoque de graves lésions des yeux. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger









Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention**:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces

chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de

protection/ un équipement de protection des yeux/

du visage/ une protection auditive.

Intervention:

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC

LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/

un médecin.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une

poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour

l'extinction.

P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

céramiques (matériaux et substances) Phénol, 4,4'-(1-méthyléthylidene)bis-, pol

Phénol, 4,4'-(1-méthyléthylidene)bis-, polymère avec 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bis[oxirane] néodécanoate de 2,3-époxypropyle

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

■ BASF We create chemistry

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal

Version Date de révision: 3.0 23.08.2025

Numéro de la FDS: 000000000000507772

04

Date de dernière parution: 07.06.2025 Date de la première version publiée:

27.05.2024

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : résine acrylique

résine époxydique nitrocellulose solvant organique

pigment charges

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
acétate de n-butyle	123-86-4 204-658-1 607-025-00-1 01-2119485493-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) EUH066	>= 10 - < 12,5
xylène	1330-20-7 215-535-7 601-022-00-9 01-2119488216-32	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 (Système respi-	>= 7 - < 10

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

■ BASF We create chemistry

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal

Version Date de révision: 3.0 23.08.2025

Numéro de la FDS: 000000000000507772

04

Date de dernière parution: 07.06.2025 Date de la première version publiée:

27.05.2024

			<u> </u>
phosphate de zinc	7779-90-0 231-944-3	ratoire) STOT RE 2; H373 (Reins, Foie, Système nerveux central) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412 Aquatic Acute 1; H400	>= 7 - < 10
	030-011-00-6 01-2119485044-40	Aquatic Chronic 1; H410	
		Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	
céramiques (matériaux et substances)	66402-68-4 266-340-9	Eye Dam. 1; H318	>= 5 - < 7
acétate de 1-méthoxy-2-propyle	108-65-6 203-603-9 607-195-00-7 01-2119475791-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central)	>= 3 - < 5
hydrocarbures, C9, aromatiques	128601-23-0 918-668-5 649-356-00-4 01-2119455851-35	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) STOT SE 3; H335 (Système respi- ratoire) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411	>= 2 - < 2,5
éthylbenzène	100-41-4 202-849-4 601-023-00-4 01-2119489370-35	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H332 STOT RE 2; H373 (Système acoustique) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412	>= 1 - < 2
Phénol, 4,4'-(1- méthyléthylidene)bis-, polymère avec 2,2'-[(1- méthyléthylidène)bis(4,1- phénylèneoxyméthy- lène)]bis[oxirane]	25036-25-3	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	>= 1 - < 2

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal



Version 3.0

Date de révision: 23.08.2025

Numéro de la FDS: 000000000000507772

Date de dernière parution: 07.06.2025 Date de la première version publiée:

04

27.05.2024

néodécanoate de 2,3- époxypropyle	26761-45-5 247-979-2	Skin Sens. 1; H317 Muta. 2; H341 Aquatic Chronic 2; H411	>= 0,1 - < 0,2
Substances avec limite d'exposition	n sur le lieu de travail :		
Kaolin	1332-58-7 310-194-1		>= 12,5 - < 15

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas de doute, ou si les symptômes persistent, faire appel à

un médecin.

Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et

transport en position latérale stable.

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone

contaminée.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'ar-

rêt respiratoire.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en

enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.

En cas de contact avec les

yeux

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.

Appeler immédiatement un médecin.

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un

ophtalmologue.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche.

Ne PAS faire vomir.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémen-

taires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal



Version 3.0

Date de révision: 23.08.2025

Numéro de la FDS: 000000000000507772

04

Date de dernière parution: 07.06.2025 Date de la première version publiée:

27.05.2024

section 11.

Risques : Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

Pas d'antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Pulvérisateur d'eau

Poudre sèche

Mousse résistant à l'alcool

Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappro-

priés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

La combustion produira une fumée dense et noire contenant des produits de combustion dangereux (voir chapitre 10).

Produits de combustion dan- :

gereux

Oxydes de phosphore

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Il se peut qu'un appareil respiratoire approprié soit nécessaire.

Information supplémentaire : Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal



Version 3.0

Date de révision: 23.08.2025

Numéro de la FDS: 000000000000507772

Date de dernière parution: 07.06.2025 Date de la première version publiée:

04 27.05.2024

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Éviter de respirer les vapeurs.

Pour le personnel non urgentiste:

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits

clos.

Garder à l'écart des sources d'inflammation.

Pour les intervenants d'urgence:

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Ne pas laisser le produit s'écouler de manière incontrôlée

dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

: Assurer une ventilation adéquate.

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / natio-

nale (voir section 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder àune aspiration sur le lieu de travail.

Ne pas réintroduire les quantités résiduelles dans les réci-

pientsde stockage.

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les zones d'application. Se reporter à la rubrique 8 pour en savoir plus sur la protection personnelle. Se conformer aux lois sur la santé et

la sécurité au travail.

Lorsque les opérateurs, pour pulvériser ou non, doivent travailler à l'intérieur de la cabine de pulvérisation, il est peu

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal



Version 3.0

Date de révision: 23.08.2025

Indications pour la protection :

contre l'incendie et l'explo-

sion

Numéro de la FDS: 000000000000507772

04

7772 Date

Date de dernière parution: 07.06.2025 Date de la première version publiée:

27.05.2024

probable que la ventilation soit suffisante pour contrôler les particules et les vapeurs de solvant dans tous les cas. Dans de telles circonstances, ils doivent porter un équipement de protection respiratoire pendant le processus de pulvérisation et ce jusqu'à ce que la concentration de particules et de vapeurs de solvant aie chuté sous le seuil d'exposition.

Le poste de travail devrait être équipé d'une douche de secours et d'une douchette à yeux.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Le produit peut se charger électrostatiquement: en cas de transvasement toujours relier les containers à la terre.

N'utiliser que des tuyaux reliés à la terre. Le port de vêtements antistatiques y compris des chaussures est recommandé. Les mesures correspondantes de sécurité contre l'incendie doivent être respectées. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent

former des mélanges explosifs avec l'air.

Mesures d'hygiène

Retirer les vêtements souillés et les jeter en prenant des précautions. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage Eviter l'éclairage naturel direct. Fermer les conteneurs avec attention après ouverture et les stocker verticalement afin d'éviter des fuites. Défense de fumer. Pas d'admission pour le personnel non autorisé. Stocker uniquement dans des conteneurs réservés à ce produit. Respecter les étiquettes de mise en garde. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Précautions pour le stockage en commun

Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

Matériel d'emballage : Matière appropriée: acier au carbone (acier), étain (fer blanc)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : D'autres informations sont contenues dans la Notice Tech-

nique.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

We create chemistry

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal

Version Date de révision: 23.08.2025 3.0

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: 07.06.2025 000000000507772 Date de la première version publiée:

27.05.2024

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

04

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
Kaolin	1332-58-7	VME	10 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites admises (circulaires)			
		TWA (Poussière respirable)	0,1 mg/m3	2004/37/EC
	Information su	upplémentaire: Agen	ts cancérigènes ou mutagèn	es
acétate de n-butyle	123-86-4	STEL	150 ppm 723 mg/m3	2019/1831/E U
	Information su	applémentaire: Indica	atif	
		TWA	50 ppm 241 mg/m3	2019/1831/E U
	Information su	ipplémentaire: Indica	atif	
		VME	50 ppm 241 mg/m3	FR VLE
	Information su	upplémentaire: Valeu	urs limites réglementaires con	ntraignantes
		VLCT (VLE)	150 ppm 723 mg/m3	FR VLE
	Information su	upplémentaire: Valeu	urs limites réglementaires con	ntraignantes
xylène	1330-20-7	VME	50 ppm 221 mg/m3	FR VLE
		upplémentaire: Risquentaires contraignant	ue de pénétration percutanée es	, Valeurs li-
	J	VLCT (VLE)	100 ppm 442 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			, Valeurs li-
		TWA	50 ppm 221 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			significative à
		STEL	100 ppm 442 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
acétate de 1- méthoxy-2-propyle	108-65-6	STEL	100 ppm 550 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
	,	TWA	50 ppm 275 mg/m3	2000/39/EC

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal

Version 3.0

Date de révision: 23.08.2025

Numéro de la FDS: 000000000000507772

Date de dernière parution: 07.06.2025 Date de la première version publiée:

04 27.05.2024

			ifie la possibilité d'absorption	significative à
	travers la pea	travers la peau, Indicatif		
		VME	50 ppm 275 mg/m3	FR VLE
	Information	unniámenteire. Dies		\/olouro li
		Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs li-		
	mites regiem	mites réglementaires contraignantes		
		VLCT (VLE)	100 ppm 550 mg/m3	FR VLE
	Information s	upplémentaire: Risqu	ue de pénétration percutanée	, Valeurs Ii-
		entaires contraignan		
éthylbenzène	100-41-4	TWA	100 ppm 442 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			significative à
		STEL	200 ppm	2000/39/EC
			884 mg/m3	
		Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative travers la peau, Indicatif		
		VME	20 ppm 88,4 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeu			, Valeurs li-
	mites réglem	mites réglementaires contraignantes		
		VLCT (VLE)	100 ppm	FR VLE
		, ,	442 mg/m3	
	Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs li-			
	mites réglementaires contraignantes			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation	Voies d'exposi-	Effets potentiels sur	Valeur
	finale	tion	la santé	
3-éthoxypropionate	Travailleurs	Contact avec la	Long terme - effets	102 mg/kg
d'éthyle		peau	systémiques	
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	610 mg/m3
			systémiques	
	Travailleurs	Contact avec la	Long terme - effets	102 mg/cm2
		peau	locaux	
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	610 mg/m3
			locaux	
	Consomma-	Contact avec la	Long terme - effets	24,2 mg/kg
	teurs	peau	systémiques	
	Consomma-	Inhalation	Long terme - effets	72,6 mg/m3
	teurs		systémiques	
	Consomma-	Oral(e)	Long terme - effets	1,2 mg/kg
	teurs		systémiques	_

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
3-éthoxypropionate d'éthyle	Station de traitement des eaux usées	50 mg/l
	Eau douce	0,061 mg/l

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

□ • BASF We create chemistry

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal

Version Date de révision: 3.0 23.08.2025

Numéro de la FDS: 000000000000507772

Date de dernière parution: 07.06.2025 Date de la première version publiée:

04 27.05.2024

Eau de mer	0,006 mg/l
Sédiment d'eau douce	0,419 mg/kg
Sédiment marin	0,042 mg/kg
Sol	0,048 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du vi-

sage

Nécéssaire en cas de risque de contact avec les yeux.

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de pro-

tection totale) (EN 166)

Protection des mains

Remarques

Porter des gants de protection. N'importe quel gant de protection contre les produits chimiques certifié selon la norme EN ISO 374-1 convient : par ex.

Gants en nitrile - épaisseur : 0,35 mm

De plus amples informations sur le temps de pénétration sont disposibles sur demande su fabricant de gents

disponibles sur demande au fabricant de gants.

Les données sont basées sur l'information fournie par le fabricant de gants, le fabricant de matière première ou selon

les particularités des composés du produit.

Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

De maralis specifique.

Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur.

Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

Protection préventive de la peau

Matériaux adaptés pour le contact court terme (recommandé: minimum indice de protection 2, correspondant à une durée

de perméation de > 30 min d'après EN ISO 374-1):

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

Black 3L 3L Seau métal

P 2A45 PerformFILLER



Version 3.0

Date de révision: 23.08.2025

Numéro de la FDS: 000000000507772 Date de la première version publiée:

Date de dernière parution: 07.06.2025

04

27.05.2024

374-1):

Matériaux adaptés pour la protection contre les projections (recommandé: minimum indice de protection 1, correspondant à une durée de perméation de > 10 min d'après EN ISO

374-1):

Protection de la peau et du

corps

vêtement de protection antistatique

Le personnel devra porter des vêtements antistatiques, retardateurs de feu manufacturés en fibres naturelles et/ou en

fibres synthétiques résistantes à la chaleur.

Protection respiratoire Appareils de protection respiratoires adéquats:

Demi-masque avec filtre combiné de classe A1P2

En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinai-

son de protection appropriées.

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des

masques appropriés et agréés.

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Mesures de protection

Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'ur-

gence doivent être d'accès facile.

Si ce n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs sous les limites d'exposition en milieu de travail, utiliser des respirateurs certifiés adéquats.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique liquide

Couleur noir

Odeur aromatique

Point/ intervalle de fusion non déterminé

Point/intervalle d'ébullition 114,00 - 181,00 °C

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

non déterminé

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

We create chemistry

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal

Version 3.0

Date de révision: 23.08.2025

Numéro de la FDS: 0000000000507772

Date de dernière parution: 07.06.2025 Date de la première version publiée:

04

27.05.2024

Limite d'explosivité, inférieure : > 35,0 g/m3

/ Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Point d'éclair

: 28 °C

Méthode: ISO 3679

Température d'auto-

inflammation

> 200 °C

Température de décomposi-

tion

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le

stockage et la manipulation sont respectées.

pΗ substance / du mélange est non-soluble (dans l'eau)

Viscosité

Viscosité, cinématique 350,800 mm2/s (40 °C)

411,6 mm2/s (23 °C)

Temps d'écoulement : $> 60 \text{ s à } 23 \,^{\circ}\text{C}$

Section transversale: 6 mm

Méthode: ISO 2431

Solubilité(s)

Hydrosolubilité non déterminé

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non applicable aux mélanges.

13,0000 hPa Pression de vapeur

(20 °C)

non déterminé (50 °C)

Densité 1,504 g/cm3 (20 °C)

Caractéristiques de la particule

Taille des particules La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e)

sous forme non solide ou sous forme de granulé.

9.2 Autres informations

Explosifs Non explosif

Propriétés comburantes La substance ou le mélange n'est pas classé comme combu-

rant.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal



Version 3.0

Date de révision: 23.08.2025

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: 07.06.2025 000000000507772 Date de la première version publiée:

04

27.05.2024

Inflammabilité (liquides) : Liquide et vapeurs inflammables.

Combustibilité soutenue Maintient la combustibilité: oui

Substances autoéchauffantes

La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-

échauffant.

Taux de corrosion du métal Non corrosif pour les métaux.

Miscibilité avec l'eau non miscible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec

l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'éclairage naturel direct.

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement

alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exo-

thermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiquë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal

Version 3.0

Date de révision: 23.08.2025

Numéro de la FDS:

04

Date de dernière parution: 07.06.2025 000000000507772 Date de la première version publiée:

27.05.2024

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

> considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal



Version 3.0

Date de révision: 23.08.2025

Numéro de la FDS:

04

Date de dernière parution: 07.06.2025 000000000507772 Date de la première version publiée:

27.05.2024

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

> considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux super-

ficielles/les eaux souterraines.

Les prescriptions nationales et locales doivent être respec-

Emballages contaminés Les conteneurs qui ne sont pas correctement vidés doivent

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal



Version 3.0

Date de révision: 23.08.2025

Numéro de la FDS: 000000000507772

04

Date de dernière parution: 07.06.2025 Date de la première version publiée:

27.05.2024

être éliminés conformément à la directive 2008/98/CE.

Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doi-

vent être éliminés comme ayant été utilisés.

Code des déchets 08 01 11, déchets de peintures et vernis contenant des sol-

vants organiques ou d'autres substances dangereuses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN UN 1263 **ADR** UN 1263 RID UN 1263 **IMDG** UN 1263 **IATA** UN 1263

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN PEINTURES ADR PEINTURES RID **PEINTURES IMDG PEINTURES**

> (PHOSPHATE DE ZINC , SOLVANT NAPHTA

IATA PEINTURES

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires

ADN 3 **ADR** 3 RID 3 **IMDG** 3 **IATA** 3

14.4 Groupe d'emballage

Groupe d'emballage Ш Code de classification F1

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal



Version 3.0

Date de révision: 23.08.2025

Numéro de la FDS: 000000000000507772

04

30

00507772 [

Date de dernière parution: 07.06.2025 Date de la première version publiée:

27.05.2024

Numéro d'identification du

danger

Étiquettes : 3

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du : 30

danger

Étiquettes : 3
Code de restriction en tun- : (D/E)

nels

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du : 30

danger

Étiquettes : 3

IMDG

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 3

EmS Code : F-E, S-E

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne- : 366

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y344 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Flammable Liquids

IATA (Passager)

Instructions de conditionne- : 355

ment (avion de ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y344 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Flammable liquid

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

ADR

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

RID

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

IMDG

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal



Version 3.0

Date de révision: 23.08.2025

Numéro de la FDS: 0000000000507772

Date de dernière parution: 07.06.2025 Date de la première version publiée:

04

27.05.2024

Polluant marin : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Numéro sur la liste 75, 72, 3, 20

Numéro sur la liste 3

Numéro sur la liste 30, 20

Numéro sur la liste 72, 5, 29, 28

REACH - Listes des substances extrêmement préoccu-

pantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). Règlement (CE) Nº 2024/590 relatif à des substances

qui appauvrissent la couche d'ozone

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants

organiques persistants (refonte)

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

(Annexe XIV)

Non applicable

Non applicable

Non applicable

Non applicable

P₅c

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement E2 européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal



Version 3.0

Date de révision: 23.08.2025

Numéro de la FDS: 000000000507772

04

Date de dernière parution: 07.06.2025 Date de la première version publiée:

27.05.2024

P₅c LIQUIDES INFLAMMABLES

34 Produits dérivés du pétrole et carburants de substitution: a) essences et naphtes; b) kérosènes (carburants d'aviation compris); c) gazoles (gazole diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris); d) fiouls lourds; e) carburants de substitution utilisés aux mêmes fins et présentant des propriétés similaires en termes

> d'inflammabilité et de dangers environnementaux que les produits visés aux points a) à d).

Maladies Professionnelles

(R-461-3, France)

25, 84, 4 bis, 44, 51, 4

Surveillance médicale renfor- :

cée (R4624-23)

Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Installations classées pour la : protection de l'environnement (Code de l'environnement

R511-9)

4511, 4331, 4331, 4734

Composés organiques vola-

tils

Contenu en composés organiques volatils (COV): 520 g/l

Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles et aux émissions de l'élevage (prévention et réduction intégrées

de la pollution)

Contenu en composés organiques volatils (COV): 28,78 %

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Informations sur la Directive DecoPaint (2004/42/CE):

Sous-catégorie conformément à l'annexe IIB:

Valeur limite pour la teneur max, en COV conformément à l'annexe IIB:

Teneur en COV du produit prêt à l'emploi, ISO 11890-2:

540 a/l 520 g/l

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07.06.2025 3.0 23.08.2025 Date de la première version publiée:

04 27.05.2024

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation pour une utilisation sûre a été réalisée pour le mélange et le résultat est documenté aux rubriques 7 et 8 de la FDS

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables. H226 : Liquide et vapeurs inflammables.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

H312
H315
Provoque une irritation cutanée.
H317
Peut provoquer une allergie cutanée.
H318
Provoque de graves lésions des yeux.
H319
Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 : Nocif par inhalation.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
 H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets

néfastes à long terme.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou ger-

çures de la peau.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Asp. Tox. : Danger par aspiration
Eye Dam. : Lésions oculaires graves
Eye Irrit. : Irritation oculaire

Eye Irrit. : Irritation oculaire
Flam. Liq. : Liquides inflammables

Muta. : Mutagénicité sur les cellules germinales

Skin Irrit. : Irritation cutanée
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établisse-

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal

■ BASF
We create chemistry

Version 3.0

Date de révision: 23.08.2025

Numéro de la FDS: 000000000000507772

Date de dernière parution: 07.06.2025 Date de la première version publiée:

04

27.05.2024

ment d'une première liste de valeurs limites d'exposition pro-

fessionnelle de caractère indicatif

2004/37/EC : Europe. Directive 2004/37/CE concernant la protection des

travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes ou à des substances repro-

toxiques au travail - Annexe III

2019/1831/EU : Europe. Directive 2019/1831/UE de la Commission établissant

une cinquième liste de valeurs limites indicatives d'exposition

professionnelle

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chi-

miques en France

2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme
2004/37/EC / TWA : moyenne pondérée dans le temps

2019/1831/EU / TWA : Valeurs limites - huit heures
2019/1831/EU / STEL : Limite d'exposition à court terme
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale: ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer;

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

P 2A45 PerformFILLER Black 3L 3L Seau métal



Version 3.0

Date de révision: 23.08.2025

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: 07.06.2025

000000000507772 Date de la première version publiée:

04 27.05.2024

SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Autres informations : Pour les systèmes multi-packs, se référer aux fiches de don-

nées de sécurité de chacun des composants

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Classification du mélange: Procédure de classification:

Flam. Lig. 3 H226 Sur la base de données ou de l'éva-

luation des produits

Eye Dam. 1 H318 Méthode de calcul Skin Sens. 1 H317 Méthode de calcul Aquatic Chronic 2 H411 Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR